27 NOVEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/11-04 – PARAMÈTRES STRATÉGIQUES DU FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DES FIDJI

Le Conseil d'administration :

1 Prend note de l'évaluation par le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) des facteurs favorables à une transformation du système aux Fidji, y compris ceux jugés hautement prioritaires, selon les indications de l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/11 DOC 04.

2 Prend note de l'évaluation du Secrétariat, présentée à l'annexe 2, des paramètres stratégiques du Pacte de partenariat des Fidji, reproduit à l'annexe 4.

3 Invite les Fidji à présenter une requête de financement pour la transformation du système à concurrence de 5 000 000 de dollars et approuve une prorogation au 30 juin 2024 de la date limite de dépôt de cette requête, en conformité avec la décision FRC/2021/09-01 et selon les paramètres stratégiques applicables aux financements du GPE présentés au tableau 1.

Tableau 1 – Résumé des paramètres stratégiques et des recommandations d'allocation du Secrétariat (tous les montants sont exprimés en dollars)

a.	Allocation indicative au titre d'un financement pour la transformation du système	5 000 000
b.	**Allocation maximale recommandée par le Secrétariat**	**5 000 000**
c.	**Facteurs favorables hautement prioritaires*** o Données et éléments probants o Intégration de la notion de genre dans la planification, les politiques et le suivi o Coordination de la mobilisation et de l'allocation des financements	
d.	**Domaine d'intervention des financements du GPE** « Accroître la collaboration à l'échelle du système afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et les acquis scolaires » : o intensification et coordination de la formation professionnelle des enseignants et systèmes d'appui	

	○ meilleure harmonisation de l'enseignement et de la mise en œuvre des programmes par les enseignants et les directeurs d'établissement ○ meilleure préparation à la scolarité par le biais d'un investissement renforcé et collaboratif dans l'enseignement et les apprentissages de la petite enfance et le passage au primaire ○ renforcement, dans l'ensemble du système, de la sensibilisation et des capacités en matière d'inclusion, de protection, de santé mentale et des éléments faisant des établissements scolaires des environnements propices à l'étude.